

DEPARTEMENT DU MORBIHAN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****COMMUNE DE CAMPENEAC****Séance du 10 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures et quatre minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 28 mars 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence - DENIS Stéphane - GRANDVALLET Chantal - DELERUE David - PONGERARD Pascale.

Absents excusés : WHITE Cécile ayant donné procuration à Sandra DRAGON, JUGEL Stéven ayant donné procuration à Chantal LARGEAU, MORIN DIEGO Isabelle ayant donné procuration à Mathilde ALIX.

Secrétaire de séance : Pascale PONGERARD.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16 à 20h24

Votants : 19 à 20h24

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/33**Objet : Subventions 2025 aux associations.**

Pour l'année 2025, les associations ont fait part de leurs demandes de subventions. Toutes ont été étudiées par la Commission « Vie associative ». Le tableau ci-dessous fait état des subventions proposées par la Commission « Vie associative » qui s'est réunie en date du 8 mars 2025.

Associations	Montants votés en 2024	Proposition pour BP 2025
Amicale laïque (animations)	180.00 €	180.00 €
Amicale laïque (projets éducatifs) 51 €/élève (68 élèves en 2024 et 64 en 2025)	3 468.00 €	3 264.00 €
Entente pongiste	700.00 €	700.00 €
Avenir Campénéac Augan (ACA)	2 340.00 €	2 340.00 €
Société de chasse	200.00 €	200.00 €

Société de chasse subvention exceptionnelle piégeage ragondins	200.00 €	200.00 €
Amicale de L'Oyon	250.00 €	250.00 €
Amicale du Personnel Ploërmel Communauté	1 700.00 €	1 400.00 €
Campénéac Tennis Club	1 000.00 €	1 000.00 €
Dressage Handi Cap Maelle Dubois		150.00 €
Accueil Chorale Enfants Ukrainiens (Asso les Amis du Jumelage Franco polonais Ploërmel Kolbuszowa)		100.00 €
TOTAL	10 038.00 €	9 784.00 €

Après avoir délibéré, il est procédé à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 16

Pour : 19

Majorité absolue : 10

Votants : 19

Contre : 0

Suffrages exprimés : 19

Abstention : 0

Au vu des résultats, le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **Accorder** les subventions aux associations selon le tableau ci-avant ;
- **Dire** que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Pour copie conforme

Hania RENAUDIE,
Maire,



Pascale PONGERARD,
Secrétaire de séance.